

Le livret A financera les futures centrales nucléaires

En douze ans, le placement préféré des Français apportera 48 milliards d'euros des 73 milliards d'euros, au minimum, nécessaires pour construire six EPR 2, les réacteurs de nouvelle génération.

Vincent Vériér

OÙ TROUVER l'argent quand les caisses sont vides ? Jeudi, Emmanuel Macron a annoncé la mobilisation des fonds placés sur le livret A pour la construction de six EPR 2, les centrales nucléaires de nouvelle génération. Un scénario sur la table depuis 2023. Il faut dire que les sommes détenues sur les livrets réglementés sont impressionnantes. Fin janvier, l'en-cours sur les livrets A était de 447,8 milliards d'euros, de 165,2 milliards d'euros sur ceux de développement durable et solidaire et 83,8 milliards d'euros sur les livrets d'épargne populaire.

La Caisse des dépôts (CDC) gère 60 % des en-cours par le Fonds d'épargne (le reste est entre les mains des banques). La moitié de ce pactole est investie sur les marchés, essentiellement sur des emprunts d'État mais aussi en actions, pour rémunérer les épargnants. L'autre moitié est

prêtée à des taux préférentiels afin de financer des projets d'intérêt national. C'est sur celle-ci qu'EDF obtiendra une partie de son argent pour construire ses six EPR 2. Selon nos informations, ce sont environ 4 milliards d'euros par an pendant une douzaine d'années qui seront prêtés par l'intermédiaire de la Banque des territoires, une émanation de la CDC. Interrogé, le ministère de l'Économie n'a pas souhaité confirmer.

Feu vert européen requis

Une somme qu'il faut relativiser : en 2024, 20,9 milliards d'euros ont été prêtés par la CDC pour financer la construction ou la rénovation de logements sociaux. À Bercy, on assure d'ailleurs que ce fléchage du livret A vers le nucléaire n'aura pas d'incidence sur le financement des HLM dont c'est la mission historique.

Reste à savoir quel taux a obtenu EDF. « Si c'est ce circuit qui a été choisi, c'est que

les conditions sont plus avantageuses que celles que peut obtenir l'État ou l'entreprise publique », avance une source qui connaît bien le secteur. Un financement tout de même soumis au feu vert de la Commission européenne, soucieuse que la concurrence ne soit pas faussée. Par ailleurs, ce prêt bénéficiera de la garantie de l'État qui, pour être active, doit être validée lors d'un projet de loi de finances.

La construction des six EPR 2 sur trois sites déjà existants doit s'étaler jusqu'en 2043. Le dernier calendrier prévoit une mise en service d'un premier réacteur à Penly (Seine-Maritime) en 2038 et le second en 2039. Ceux de Gravelines (Nord) devraient être actifs en 2040 et 2041. Quant à Bugey (Ain), ils sont espérés en 2042 et en 2043.

Le premier EPR, installé dans la centrale de Flamanville (Manche), est entré en service en 2024 avec douze ans de retard. Selon la Cour des



comptes, il a coûté 23,7 milliards d'euros au lieu des 3,3 milliards d'euros prévus. Quid des six futurs réacteurs ? Le devis prévisionnel estime leur coût à un total de 73 milliards d'euros. Une somme exprimée en euros de 2020, soit avant la crise inflationniste. En tenant compte de l'aug-

mentation des prix, la facture devrait dépasser les 80 milliards d'euros, sans compter les frais financiers. Les conditions de financement de la CDC, avec des prêts sur du très long terme, peuvent donc très rapidement se révéler décisives pour l'avenir du nouveau nucléaire français.

Penly (Seine-Maritime), jeudi. La mise en service du premier des six EPR 2 est prévue en 2038 dans cette centrale nucléaire, où un second devrait être lancé l'année suivante.